

UN LIBRARY



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

JUL 16 1981



Distr.
GENERALE
A/36/375
14 juillet 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
Point 33 de la liste préliminaire^x

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettre datée du 13 juillet 1981, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du
Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

Le Gouvernement libanais tient à protester contre les actes d'agression continus commis par Israël contre le Liban, qui ont fait de nombreuses victimes parmi les civils et entraîné la destruction de biens, en particulier à l'occasion de plusieurs attaques aériennes les vendredi et dimanche 10 et 12 juillet 1981.

Le Gouvernement israélien semble décidé à poursuivre sa politique de soi-disant "attaques préemptives", au mépris des résolutions du Conseil de sécurité, de la Convention d'armistice général de 1949 et des principes du droit international. Dans ce contexte, le Gouvernement libanais ne peut qu'exprimer sa préoccupation la plus profonde devant les déclarations d'Israël, comme celle attribuée au Ministre adjoint de la défense, M. Zipori, qui confirment la détermination d'Israël à soulever de nombreux obstacles et à empêcher l'instauration de la paix et de la sécurité conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier à un moment où des efforts intensifs sont déployés dans ce sens.

Le Gouvernement libanais se réserve le droit de demander au Conseil d'intervenir, comme suite à ses plaintes antérieures.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de la liste préliminaire.

Le Chargé d'affaires par intérim,
(Signé) Fakhri SAGHIYYAH

x A/36/50.

81-18664